AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~ EURE-et-LOIR, INDRE-et-LOIRE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques de la fin du mois d'Août ont été dans l'ensemble favorables au Carpocapse. Les sorties des papillons du deuxième vol se sont poursuivies et des pontes ont été déposées. Les éclosions des jeunes chenilles vont s'échelonner jusqu'à la mi-Septembre. La protection des fruits devra donc être assurée jusqu'à cette date.

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 17 Août va bientôt arriver en fin d'efficacité. En conséquence, il est conseillé d'effectuer une nouvelle application au début de la semaine du 4 au 9 Septembre. Il est recommandé de suivre scrupuleusement la législation sur l'utilisation des insecticides en agriculture telle qu'elle a été précisée dans notre Bulletin Technique n° 82 de Juillet 1967.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Malgré des conditions peu favorables aux Tavelures, des sorties de taches ont été observées dans quelques vergers. Il est donc conseillé d'ajouter un fongicide à la bouillie destinée à combattre le Carpocapse.

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 17 Août. Dans tous les vergers où des contaminations ont été observées les arboriculteurs devront envisager plusieurs applications pendant le mois de Septembre, en tenant compte de la fréquence et de l'abondance des pluies.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

PSYLLES DU POIRIER

Ces ravageurs ont été particulièrement actifs au printemps. On peut donc craindre une recrudescence d'activité de ces insectes au cours du mois de Septembre, notamment dans les jeunes vergers où les traitements dirigés contre le Carpocapse n'ont pas été effectués.

Il y a donc lieu d'être particulièrement attentif durant tout le mois de Septembre afin d'intervenir avant toute infestation importante dont les répercussions sont toujours graves sur les poiriers au printemps suivant.

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS

Les conditions climatiques d'une partie du mois d'Août ont été favorables à l'activité de la Mouche méditerranéenne des fruits. La présence de cet insecte n'a pas encore été signalée dans les vergers dépendant de la Station d'Avertissements d'Orléans. Toutefois, certaines Stations voisines capturent actuellement des mouches dans des situations favorables à ce ravageur. On peut donc craindre des attaques surtout si le mois de Septembre est chaud.

Nous demandons donc aux arboriculteurs de se reporter au Bulletin Technique n° 83 du mois d'Août consacré à ce ravageur et de nous envoyer les fruits présentant des dégâts qui pourraient lui être attribués.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Dans certaines cultures irriguées des attaques sont actuellement observées.

Une extension de la maladie est à craindre au cours des prochaines semaines.

Un nouveau traitement est donc conseillé dès que possible. Il sera à renouveler durant le mois de Septembre en fonction des pluies ou des arrosages.

TEIGNE DU POIREAU

Des pontes sont actuellement déposées. Des infestations sont donc à craindre.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dès que possible en utilisant de préférence un produit à longue rémanence. La pulvérisation devra être particulièrement bien soignée.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 5 Août.

Dans les cultures où la tubérisation est terminée, il y a lieu d'effectuer dès que possible un défanage qui évitera d'éventuelles contaminations sur feuilles puis sur tubercules.

Dans les cultures tardives encore en végétation il y a lieu d'effectuer un traitement dès que possible.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.